



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

RÉFORME DE LA VOIE PRO : CATASTROPHE CONFIRMÉE

Pour la préparation du Conseil Supérieur de l'Éducation du 10 octobre, le ministère a été contraint de communiquer les projets des nouvelles grilles d'enseignement dans la voie professionnelle du lycée. Les annonces faites en mai 2018 à la presse se retrouvent dans ces projets, preuve que le ministère a été complètement sourd aux propositions des organisations syndicales.

L'arrêté concernant le baccalauréat professionnel entérine la suppression de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours pour les élèves sur les trois années de formation. L'arrêté fixant les horaires d'enseignement en CAP confirme également l'équivalent de 4 à 6 semaines de cours en moins sur les deux ans de ce cursus.

Les heures d'enseignement disciplinaires s'effondrent.

Par exemple, en baccalauréat professionnel, hors co-intervention :

- les enseignements professionnels disciplinaires baissent de 25% ;
- l'enseignement disciplinaire de mathématiques et de sciences physiques en filière industrielle baisse de 32%.

En CAP :

- l'enseignement disciplinaire du français et de l'histoire-géographie, hors co-intervention baisse de 58% ;
- l'enseignement disciplinaire des arts appliqués baisse de 50% !

Les dispositifs spécifiques annoncés dans ces arrêtés (co-intervention, chef d'œuvre, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation) ne compensent pas les pertes d'heures disciplinaires. Par ailleurs, des interrogations persistent sur la manière de financer ces heures. Le seront-elles par un prélèvement sur les volumes horaires aujourd'hui dédiés aux cours en demi-groupe ? Y aura-t-il encore moins de cours à effectifs réduits ?

Ces projets de grilles changent profondément les finalités de l'enseignement professionnel initial. Cette réforme porte une vision utilitariste des enseignements généraux, et réduit l'enseignement professionnel à une voie du lycée uniquement tournée vers l'insertion professionnelle, l'employabilité. En cela, ce projet s'articule complètement avec la réforme des voies générale et technologique du lycée et Parcoursup.

Ces arrêtés confirment donc nos prévisions de suppressions de postes. Toutes les disciplines, générales comme professionnelles, seront impactées. Pour la CGT Educ'action, le lycée professionnel doit garder sa double finalité d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.

Il n'est plus possible d'attendre pour se mobiliser. La CGT Educ'action a raison d'appeler les personnels à faire une première journée de grève dès le jeudi 27 septembre pour imposer une autre réforme. Elle continuera à œuvrer au rassemblement de toutes les organisations syndicales pour la poursuite du mouvement. Une intersyndicale nationale se réunira le 27 septembre au soir.

Montreuil, le 24 septembre 2018.